ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 11900

présenté par
Mme Rabault, M. Vallaud, M. Juanico, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

---

ARTICLE 60

Après l'alinéa 31, insérer l'alinéa suivant :

« Chaque année, il est procédé à des tests de résistance reposant sur des scénarios simulant des mouvements importants de paramètres de marché. Les résultats de ces tests sont publiés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à mettre en place des tests de résistance annuels reposant sur des scénarios simulant des mouvements importants de paramètres de marché. Les résultats de ces tests sont publiés.